



Anjou

Architecture

XII^e-XX^e siècles



UNE ARCHITECTURE VÉGÉTALE : LES LOGES D'ANJOU

Une étrange silhouette

Le promeneur qui parcourt les routes des campagnes de l'est de l'Anjou n'est pas peu étonné de découvrir au détour d'un chemin, près d'une ferme, une étrange construction dont la couverture faite de bruyère brune, aux longs pans descendant presque jusqu'à terre, évoque la silhouette massive d'un mammouth sorti soudain des brumes du passé ! Ces édifices, nommés localement loges, à usage de dépendances agricoles, actuellement à l'état résiduel dans le Baugeois et le Val d'Anjou, étaient autrefois présents dans le Segréen, dans le Poitou, dans le Maine, et certainement bien au-delà. Le mot loge est attesté dans les textes d'archives dès le XII^e siècle, et l'existence de cet infra-habitat végétal est probablement beaucoup plus ancienne. La technique de construction s'en est transmise de génération en génération, jusqu'à ce que la tôle métallique, peu onéreuse depuis le milieu du XX^e siècle, vienne concurrencer les matériaux de couverture traditionnels, vouant progressivement à la disparition ces abris qui se fondaient parfaitement dans le paysage.

Formes et matériaux



Loge du Coudray-Monbault.

En Anjou, les loges, généralement de plan rectangulaire, présentent deux morphologies principales : soit elles comportent deux pignons ou bien une croupe à l'arrière et une demi-croupe à l'avant. L'entrée se situe toujours au pignon, où elle peut être protégée éventuellement par l'avancée de la demi-croupe.



Technique de fixation de la couverture sur la structure en bois (Photographie par Stemmermann, 1942).

Exceptionnellement, certaines sont dotées d'une ouverture latérale, comme celle du Haut-Davy, à Gennes. Leurs dimensions sont variables : les plus petites mesurent 4 à 5 mètres de longueur, tandis que les plus vastes peuvent atteindre plus d'une ving-

taine de mètres de long pour une hauteur de 7 à 8 mètres.

Les matériaux employés à la confection des loges étaient autrefois exclusivement végétaux. La structure porteuse était réalisée à l'aide de poteaux et de perches de châtaignier. La couverture, quant à elle, était faite généralement de bruyère mâle, nommée « brémale », « bromole », « brande », ou encore « cerveline », récoltée dans les landes et les sous-bois. Mais il existait aussi des couvertures en paille, en roseau, ou « bourre », ou encore en chaume.



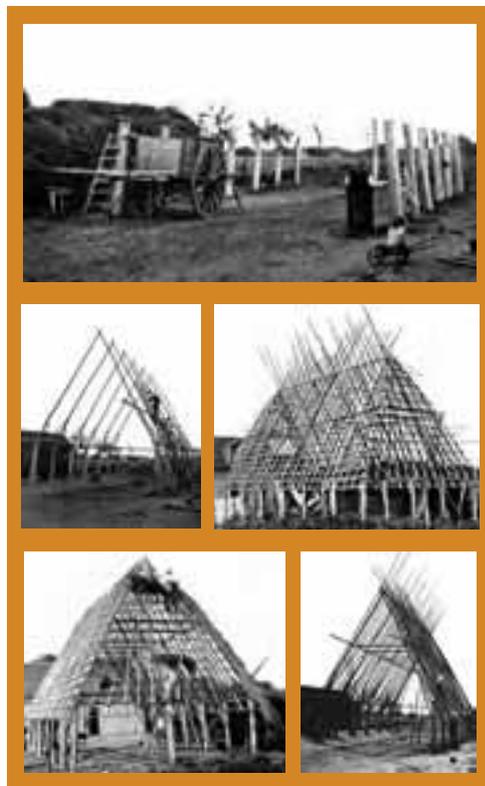
Détail d'assemblage de la loge du Haut-Davy.

Structure et mise en œuvre

La structure des loges est relativement simple. Elle est décrite dans un procès-verbal des réparations à faire aux bâtiments de la métairie de la Chaussée, à Loiré, dressé en 1751 : « Il faut refaire la loge dont il ne reste plus que quelques morceaux de bois pourris, laquelle aura vingt pieds de long sur quinze de large, composée de six poteaux de bois rond, de grosseur convenable, avec deux sablières et un faîtage de cherpante. Et pour faire la couverture sera posé des branches servant de chevron et du chaume par-dessus »¹.

Complétant ce texte très succinct, un témoignage photographique datant de 1942², permet de reconstituer avec précision des étapes de la construction d'une loge Baugeoise. Les matériaux, poteaux, perches et fagots de bruyère, sont d'abord regroupés dans la cour de la ferme, à proximité de l'endroit où elle doit être établie. On commence par creuser deux lignes de trous parallèles dont l'espacement correspond à la largeur que l'on veut donner à l'édifice. Les poteaux y sont implantés, sortant de terre d'environ 1,80 mètres. Au sommet des poteaux sont disposés horizontalement des perches servant de sablières. La charpente est alors mise en place, composée de perches liées aux poteaux et à la sablière, chacune étant maintenue latéralement par des décharges en chevron. Ces perches-arbalétriers se croisant à leur extrémité supérieure pour recevoir la faîtière, sont solidarisées et renforcées par un contreventement fait de deux perches disposées horizontalement sur la face interne de chaque pan de la toiture, reliées par d'autres perches perpendiculaires jouant le rôle d'entrants retroussés.

Ce bâti étant mis en place, d'autres bois sont posés verticalement et horizontalement créant une sorte de lattis à maillage serré, sur lequel sera posé le matériau de couverture. Ce dernier est constitué de branches de bruyère liées pour former des sortes de balais que l'on attache par rangs



Étapes de construction d'une loge (Photographies par Stemmermann, 1942).

sur le bâti précédemment décrit, en commençant par la partie inférieure des pans de façon que le rang supérieur vienne recouvrir à moitié le rang inférieur, assurant ainsi l'étanchéité du toit.

Dans les loges conservées, chaque balai de brande est attaché sur le lattis à l'aide de fil métallique, le lattis étant lui-même cloué sur les arbalétriers. Autrefois, ces attaches étaient réalisées avec des branches souples d'osier ou d'aulne (vergne). On observe également l'existence de deux types d'assemblages entre les pièces importantes, tels que ceux des arbalétriers sur les sablières et les poteaux. Le système le plus moderne utilise la vis et l'écrou mis en place dans un trou traversant les deux pièces. Le système ancien emploie une cheville en bois bloquée par une tête plus large à l'une de ses extrémités. L'autre extrémité, qui traverse les pièces à lier, est fendue et écartée par un coin en bois qui maintient la cheville en place et assure l'assemblage.

Un patrimoine et un savoir-faire à protéger

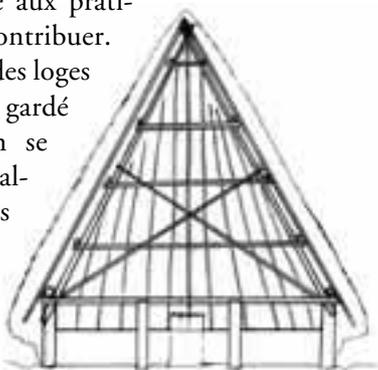


Vue intérieure de la loge du Haut-Davy.

Héritières d'une longue tradition les rattachant peut-être à l'habitat protohistorique, les loges furent inlassablement bâties et rebâties par les paysans angevins qui avaient besoin de ces abris précaires et économiques.

Les bouleversements techniques dans l'agriculture, ainsi que les changements des modes d'habitat intervenus au XX^e siècle les ont rendues obsolètes.

Cependant, après quelques décennies dévastatrices pour l'environnement rural, s'impose peu à peu le désir de préserver l'harmonie des paysages ; l'utilisation des techniques de construction ancestrales allié aux pratiques contemporaines pourrait y contribuer. Quelques tentatives d'inventaire des loges et de recherche d'artisans ayant gardé la mémoire de leur fabrication se font jour de-ci de-là, dans la Vallée d'Anjou ; souhaitons qu'elles aboutissent.



Coupe de la loge du Haut-Davy, dessin Gérard Baptiste.

Christian Cussonneau
Service régional de l'Inventaire
Région des Pays de la Loire

Bibliographie

- GIRAUD-LABALTE (Claire), *Matériaux de couverture en pays Baugeois*, Étude commandée par la Direction du patrimoine, DRAC des Pays de la Loire, 1984.
- LAMBERT (Claude) et RIOUFREY (Jean), « Une architecture rurale de caractère traditionnel : les « loges » du Maine et de l'Anjou », dans *Revue des Métiers d'Art*, n° 27, décembre 1982, p. 21-24.

Documentation

Dossiers collectifs MAISONS-FERMES des cantons de Baugé, Longué-Jumelles, Noyant, Candé, Saumur-Nord, consultables au Service régional de l'Inventaire, DRAC des Pays de la Loire, Nantes, et au Service départemental de l'Inventaire, Conseil général de Maine-et-Loire, Angers.

Remerciements
Haio Zimmermann

Clichés
Bruno Rousseau, service départemental de l'Inventaire

Photo de couverture
Loge de la ferme de la Baudinière à Chartrené avec une couverture de bruyère (brande).
Photographie : F. LasaP. Giraud.

ISSN 1630-8735

¹ A.D. Maine-et-Loire : 1 B 969.

² Photographies par Stemmermann, in : W. Haio Zimmermann, « Pfosten, Ständer und Schwelle und der Übergang vom Pfosten - zum Ständerbau - eine Studie zu Innovation und Beharrung im Hausbau. Zu Konstruktion und Haltbarkeit prähistorischer bis neuzeitlicher Holzbauten von den Nord- und tseeländern bis zu den Alpen », *Probleme der Küstenforschung im südlichen Nordseegebiet*, Band 25, Oldenburg, 1998.